

**GRAND PARIS
CIRCULAIRE**

4-5
OCTOBRE
2018

L'ÉVÉNEMENT
MÉTROPOLITAIN
DE L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE

ÉDITION
#2



**BEFFROI DE
MONTROUGE**

2 PLACE EMILE CRESP
92120 MONTROUGE

Compte-rendu de la deuxième édition du Grand Paris Circulaire

Avant-propos

Face aux défis environnementaux majeurs du début du XXI^{ème} siècle, les enjeux de résilience des territoires impliquent une évolution du modèle économique, et plus largement des modes de vie contemporains. A travers la lutte contre le gaspillage et l'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles, l'économie circulaire devient l'une des réponses pour atteindre les objectifs de développement durable. Elle permet de revisiter les modèles de production et de consommation actuels pour orienter les stratégies économiques vers la logique des « 5R : Réduire, Réemployer, Réutiliser, Refabriquer et Recycler ».

C'est la raison pour laquelle, depuis sa création en 2016, la Métropole du Grand Paris a choisi de faire de l'économie circulaire un axe prioritaire et structurant de sa politique de développement économique et d'attractivité.

Ce compte-rendu de la deuxième édition de l'événement Grand Paris Circulaire présente une synthèse des différents temps et échanges qui ont eu lieu les 4 et 5 octobre 2018 au Beffroi de Montrouge.

Revivez également les temps forts du Grand Paris Circulaire sur la [chaîne Youtube](#), et en image sur [l'album photo](#) de la Métropole du Grand Paris. Retrouvez l'ensemble des informations sur grandpariscirculaire.org.

SOMMAIRE

Le Grand Paris Circulaire	4
Le réseau international des plateformes de l'économie circulaire	5
Le lancement de la plateforme grandpariscirculaire.org	6
TABLES RONDES	7
Les modèles économiques alternatifs (économie circulaire, économie sociale et solidaire, etc)	8
Les grands enjeux du BTP sur le territoire métropolitain	10
Biodiversité – Végétaliser, inclure la nature dans les projets d'aménagement	13
Favoriser des démarches d'écologie industrielle et territoriale (EIT) sur le territoire métropolitain	15
ATELIERS COLLABORATIFS	17
Bâtiment et travaux publics	18
Ecologie industrielle et territoriale	19
ATELIER CRÉATIF	20
Le Bright Mirror et les micronouvelles d'économie circulaire	21
LE VILLAGE D'ANIMATIONS	24
Remerciements	27

LE GRAND PARIS CIRCULAIRE

L'économie circulaire est un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et qui s'inspire notamment des notions d'économie verte, d'économie de l'usage ou d'économie de la fonctionnalité, de la performance et de l'écologie industrielle.

Son objectif est de produire des biens et services tout en limitant fortement la consommation et le gaspillage des matières premières et des sources d'énergie non renouvelables.

Contexte

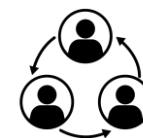
Le Grand Paris Circulaire est l'évènement métropolitain de l'économie circulaire organisé par la Métropole du Grand Paris. Ce colloque annuel s'adresse aux acteurs économiques privés et publics du Grand Paris, engagés ou souhaitant s'engager pour une transition du territoire vers l'économie circulaire et solidaire.

Dans la continuité de la première édition coorganisée avec la ville de Paris au Palais des Congrès d'Issy-les Moulineaux en octobre 2017, la Métropole du Grand Paris a organisé la deuxième édition du Grand Paris Circulaire les 4 et 5 octobre 2018 au Beffroi de Montrouge.

Thématiques principales



**Bâtiment et
Travaux Publics**



**Ecologie industrielle
et territoriale**



**Agriculture
urbaine**

Objectifs

En privilégiant un format participatif et collaboratif, le Grand Paris Circulaire a pour vocation de :



Rassembler

Fédérer les acteurs public et privés du Grand Paris

Partager l'information

Valoriser les bonnes pratiques du territoire



Faire émerger des solutions concrètes

Accompagner la transition du territoire vers un modèle circulaire et vertueux

LE RESEAU INTERNATIONAL DES PLATEFORMES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Depuis 2015, le Centre International de Ressources et d'Innovation pour le Développement Durable (CIRIDD) développe et anime des plateformes collaboratives dédiées à l'économie circulaire. Ce réseau unique se traduit aujourd'hui par sept plateformes territoriales qui comptent plus de 4300 membres et 660 initiatives référencées, portées par des collectivités publiques, des acteurs économiques ou des associations.

Le lancement de la plateforme numérique métropolitaine de l'économie circulaire

GRAND PARIS CIRCULAIRE .org

Dans le cadre de leurs politiques respectives de développement de l'économie circulaire, la Métropole du Grand Paris, l'Institut National de l'Économie Circulaire (INEC) et le Centre International de Ressources et d'Innovation pour le Développement Durable (CIRIDD) ont élaboré la plateforme collaborative de l'économie circulaire des acteurs du Grand Paris « grandpariscirculaire.org ».

Elle a vocation à devenir l'outil privilégié des acteurs de l'économie circulaire du territoire métropolitain, en tant que centre de ressources, de connaissances et de partages d'expériences, mais également en tant qu'outil de sensibilisation et de mise en relation de l'ensemble de ces acteurs.

La présentation du réseau international des plateformes de l'économie circulaire

A l'occasion du Grand Paris Circulaire, une délégation de représentants des plateformes de l'économie circulaire a présenté le réseau international : Economiecirculaire.org, Eclaira.org, Genie.ch, Recita.org, Neci.normandie.fr, Grandpariscirculaire.org et la future plateforme du Québec, Québec circulaire.



LE LANCEMENT OFFICIEL DU GRANDPARISCIRCULAIRE.ORG

Le 4 octobre 2018, **Xavier LEMOINE**, vice-Président de la Métropole du Grand Paris, **François-Michel LAMBERT**, Président de l'Institut National de l'Économie Circulaire et **Christophe LEROY**, vice-Président du CIRIDD, étaient présents lors du lancement officiel du réseau grandpariscirculaire.org.



De gauche à droite : Jean-Louis CAFFIER (animateur), Xavier LEMOINE, François-Michel LAMBERT, Christophe LEROY

« Depuis sa création, la Métropole du Grand Paris cherche à construire un écosystème d'acteurs pour développer une approche et une culture communes autour de l'économie circulaire. Grand Paris Circulaire est devenu notre marque d'intervention »

Xavier LEMOINE – vice-Président, Métropole du Grand Paris



« Les projets d'économie circulaire sont d'abord ancrés localement, intégrés dans une économie, des modèles d'affaires, des ressources, et basés sur des relations entre les acteurs »

Christophe LEROY – vice-Président, CIRIDD

Tables rondes

Retours d'expériences, témoignages, expertises
et réflexions sur les réponses que l'économie
circulaire apporte aux grands enjeux
contemporains

TABLE RONDE – LES MODÈLES ÉCONOMIQUES ALTERNATIFS (ÉCONOMIE CIRCULAIRE, ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, ETC)

L'engagement des entreprises est indispensable pour accélérer la transformation du modèle dominant actuel de production et de consommation vers un modèle durable, respectueux des ressources, de l'environnement et de la population. A travers leurs interventions, trois chefs d'entreprise sont venus témoigner de la transformation ou de la création de leur société sur un modèle économique circulaire.

CLARLIGHT

CLARLIGHT est une société créée sur la base d'un nouveau modèle d'affaires : atteindre et vendre la fonctionnalité de l'éclairage. L'éclairage n'est plus un bien de consommation mais c'est un outil de production, appelé le « Clar » (correspond à 1000 lumens pour une heure).

Les avantages pour le client

- 
Charge d'exploitation optimisée
- 
Aucune contrainte d'entretien
- 
Un résultat RSE

Les avantages pour Clarlight

- Présence sur un marché mondial
- Revenus récurrents
- Service B2B innovant (collecter et vendre de la donnée)

« On souscrit des contrats évolutifs auprès des industriels et collectivités, pour s'adapter à leur usage »




Caroline BONNET – Présidente, Clarlight



ARTUPOX

Artupox, pour « l'art de tuer les microbes » (*pox* en anglais) est une entreprise sociale et solidaire de nettoyage créée en 2005. Sa particularité est de faire travailler les agents de propreté sur les horaires d'ouverture du public, en établissant un lien direct avec le client, et en utilisant des produits écologiques.

Les avantages pour les salariés

-  **Respect et valorisation du travail des agents de propreté**
-  **Fluidité et rapidité d'exécution**
-  **Nettoyage et tri *in situ* pour une meilleure valorisation des déchets et une réduction des risques d'accident du travail**



« L'innovation n'est pas que technique ou digitale. On parle aussi d'innovation sociale et sociétale »

Chrystèle GIMARET – Présidente, Artupox

TABLE RONDE – LES MODÈLES ÉCONOMIQUES ALTERNATIFS (ÉCONOMIE CIRCULAIRE, ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, ETC)

CITEO

Née de la fusion d'Eco-Emballages et de Ecofolio, CITEO est un éco-organisme créé par les entreprises qui mettent des produits avec emballages sur le marché. Le financement de CITEO par ces entreprises permet de développer des **programmes d'éco-conception** (alléger, réduire, changer de matériaux) et d'améliorer le tri en partenariat avec les collectivités, en installant les équipements nécessaires (poubelles de collecte individuelles et collectives, présence de centres de tri, etc).



« En 25 ans, le taux de recyclage des emballages ménagers en France a atteint 68%. On économise 1,6 million de tonnes de CO² émises dans l'atmosphère grâce au recyclage, soit la consommation en électricité de la ville de Paris pendant une année. L'enjeu, c'est le 100% ressources »

Jean HORNAIN – Directeur général, CITEO

La coopération nécessaire de trois catégories d'acteurs

- **Les entreprises** qui prennent la responsabilité de la fin de vie de leurs produits
- **Les acteurs publics et les entrepreneurs** qui sont directement au contact des habitants et des clients
- **Les citoyens**, qui doivent assurer le geste de tri lorsque c'est possible

SYNTHÈSE & ÉCLAIRAGE

Patrice VUIDEL – Consultant,
Laboratoire de recherches et
d'interventions ATEMIS



Le modèle économique dominant actuel repose sur l'idée que la satisfaction d'un besoin passe par l'achat d'un bien ou d'un service : elle est incluse dans une logique de transaction et de vente de moyens liés à un coût de production. Aujourd'hui, ce modèle de développement basé sur l'augmentation du volume de production est remis en cause par des modèles plus durables.

Certains de ces nouveaux *business model* prônent l'économie circulaire à travers les 5R (réduire, réparer, réutiliser, recycler, réinventer), d'autres cherchent à rémunérer la valeur de service plutôt que les moyens utilisés.

« Nouveaux modèles économiques » signifie que l'on essaye d'inventer de nouvelles règles, de nouvelles façons de contractualiser, etc.

« Il faut articuler toutes les innovations technologiques, sociales, et institutionnelles »

Il s'agit de construire un référentiel commun qui permette d'appréhender ces nouvelles trajectoires, pas encore stabilisées, et de comprendre les enjeux soulevés par les initiatives innovantes.

Enfin, ces modèles économiques vont fortement impacter notre travail, individuel et collectif, car construire de nouvelles trajectoires est coûteux. Il est important de soutenir le travail de celles et ceux qui s'engagent, qui essaient de sortir des cadres, d'inventer et d'innover pour changer de paradigme.

« Il faut construire des dispositifs pour accompagner ces changements : faire des parcours d'accompagnement pour les dirigeants, faire des retours d'expérience, etc ».

TABLE RONDE – LES GRANDS ENJEUX DU BTP SUR LE TERRITOIRE METROPOLITAIN

Les grands projets d'aménagement du territoire représentent autant d'opportunités qui peuvent favoriser la transition du territoire vers l'économie circulaire. A travers leurs projets de planification urbaine, d'écoconception et de gestion des déchets du BTP, les intervenants de cette table ronde sont venus illustrer la dynamique de transition du territoire et des activités vers l'économie circulaire.

RABOT DUTILLEUL

Rabot Dutilleul est une entreprise de construction et de promotion immobilière installée au nord de la France. Son activité est fortement axée autour de l'écoconception.

Le groupe a développé l'outil d'écoconception ASAP (pour « *As Sustainable As Possible* ») qui permet au décideur (prospecteur foncier, responsable de programme...) de disposer du contexte politique, économique et écologique au moment de la réalisation de son projet. L'application analyse une quinzaine d'enjeux de développement durable (favoriser la mobilité de proximité, optimiser la consommation énergétique, préserver la santé et le bien-être...) afin d'orienter l'utilisateur dans le choix des techniques, produits et compétences (internes ou externes) les plus adaptés à son projet.



« Ce n'est pas de la communication qu'il manque, c'est du courage ! Il faut de l'action. Ce n'est pas facile, car l'économie circulaire n'est pas un sujet populaire »

Rodolphe DEBORRE – Directeur innovation et développement durable, RABOT DUTILLEUL

Un projet d'écoquartier à Chatenay-Malabry (92)

Le projet d'écoquartier sur l'ancien site de l'École centrale à Chatenay-Malabry prévoit la construction de 2000 logements en 2024. Il est porté par une SEMOP (Société d'Economie Mixte à Opération Unique) qui permet un dialogue constant entre la commune et l'opérateur, Eiffage Aménagement.

➔ L'identité ville-parc de la ville

Orientation politique forte autour des sujets de la construction bas carbone, de l'agriculture urbaine, des nouvelles mobilités et de l'énergie.

➔ La durée du chantier

Stockage des matériaux sur place, sur des surfaces neutres (type bitume).

➔ Le choix des matériaux

Incorporer un maximum de granulats recyclés dans les bétons, favoriser les matériaux biosourcés et la terre crue dans une logique bas carbone.

➔ L'association RéaVie

Structure qui organise l'ensemble de la chaîne du réemploi sur chantier.



Franck FAUCHEUX, Directeur des innovations EIFFAGE (à gauche) et **Emmanuelle L'HUILLIER**, Conseillère développement durable auprès du Maire de CHATENAY-MALABRY (à droite)

TABLE RONDE – LES GRANDS ENJEUX DU BTP SUR LE TERRITOIRE METROPOLITAIN

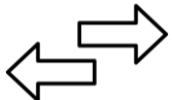
OWWI

L'entreprise OWWI, dont le slogan est « l'immobilier dans le bon sens » propose un nouveau concept aux promoteurs : construire de l'immobilier évolutif et personnalisable.

La solution en 3 étapes

1. Construire une surface vide avec 4 murs porteurs ;
2. Poser le sol sur la totalité du logement en une seule fois ;
3. Installer une nouvelle distribution électrique (qui n'est pas dans le plafond mais dans un profilé) qui permet de se connecter au réseau électrique à n'importe quel endroit de la pièce, grâce aux cloisons amovibles.

Concilier...



Le besoin d'un modèle économique viable et pérenne pour le promoteur immobilier.

Le besoin d'adaptation des logements aux changements de vie et d'envie des propriétaires.

« Sur les projets d'aujourd'hui, on a un décalage entre les nouveaux usages et les modèles de vente conventionnels. On voit de plus en plus de nomadisme s'installer dans les répartitions de logement »

Gregory VAN DE VELDE – Président-fondateur, OWWI



SUEZ

Le groupe SUEZ a développé une démarche et un outil digital qui permettent de quantifier, de qualifier et de localiser l'ensemble des ressources sur les bâtiments (diagnostics, audits, plans 2D et 3D...). La démarche batiRIM© (pour « Ressource Information Modeling ») permet de réaliser un inventaire des ressources et de disposer d'un catalogue de services et de filières pour les projets.



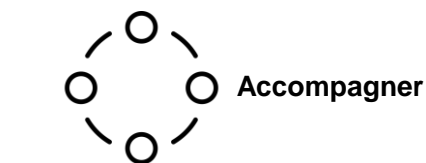
« Notre objectif est de faire du parc des bâtiments la banque des matériaux de demain (...). Il faut changer d'échelle : c'est une démarche collaborative et partagée »

Carole BLOQUET – Directrice de l'innovation branche déchets, SUEZ

La logique de diagnostic, d'inventaire et de localisation des ressources des bâtiments dans les projets d'aménagement facilite les démarches de réutilisation, de réemploi, de valorisation des matériaux, notamment en proposant des schémas directeurs de déconstruction sélective.

Les objectifs de la démarche

Anticiper et qualifier



Sécuriser la
seconde vie

Organiser et planifier

TABLE RONDE – LES GRANDS ENJEUX DU BTP SUR LE TERRITOIRE METROPOLITAIN

SYNTHÈSE & ÉCLAIRAGE

Christophe GOBIN – Conseiller scientifique
ESTP/Institut de recherche en constructibilité



L'économie circulaire, au sens premier, consiste à créer des boucles fermées.

Lorsque l'on s'intéresse à la ville, l'une de ces boucles est celle des externalités (environnementales, sociales, économiques...).

« La question est : comment faire une boucle d'externalités positives plutôt que négatives ? »

Trois constats :

1. L'économie circulaire est un symptôme du changement de paradigme que nous vivons actuellement. Nous commençons à penser autrement. La difficulté réside dans la consolidation d'une vision commune. Pour cela, la normalisation ne semble pas être suffisante, et même parfois contre-productive.
2. Pour établir un dialogue de confiance entre l'ensemble des parties prenantes (acteurs publics, entreprises, associations, citoyens...), il est nécessaire de mesurer l'efficacité réelle des mesures que l'on applique aujourd'hui, dans un effort collectif. Il s'agit de montrer et démontrer les résultats de l'économie circulaire en utilisant l'outil scientifique, et notamment l'analyse du cycle de vie.
3. La communication est primordiale et doit également atteindre les personnes qui ne sont pas forcément capables de lire un outil scientifique.

TABLE RONDE – BIODIVERSITE – VEGETALISER, INCLURE LA NATURE DANS LES PROJETS D'AMENAGEMENT

L'objet de cette table ronde était de démontrer l'importance d'intégrer la nature dans les projets d'aménagement de la ville, à travers des témoignages de cas concrets.

HALAGE, Île-Saint-Denis (93)

Le projet mené par l'association HALAGE sur L'île-Saint-Denis concerne une friche industrielle de 3,6 hectares, autrefois utilisée par l'entreprise de construction COLAS pour entreposer des matériaux liés à la fabrication de routes. Cette friche se situe au centre d'une zone Natura 2000, avec une pollution globale du site en termes de matériaux lourds.

Les quatre dimensions du projet

1 Economique et social

Redonner vie au sol grâce à une main d'œuvre en parcours d'insertion.

2 Sociétal

Rendre le site accessible au public et intégrer des démarches de sensibilisation à la place de la nature en ville.

3 Scientifique

Soutenir la R&D (partenariat scientifique avec le Laboratoire d'Analyses Microbiologiques des Sols, recherches sur le compostage électromécanique, etc).



« On a décidé de construire un PPPP : un partenariat public-privé populaire, c'est-à-dire un projet d'économie circulaire et de circuits courts »

Stéphane BERDOULET
Directeur, Halage

4 Environnemental

Développer la biodiversité à travers des programmes d'actions complémentaires (compostage, revitalisation des sols, mise en culture de forêts temporaires, pépinières aquatiques...).

©Métropole du Grand Paris – octobre 2018

La friche industrielle de Sevan (93)

Le projet porté par la ville de Sevan et CDC Biodiversité concerne la friche industrielle de l'ancien site de KODAK, exploité de 1924 à 1995.

A la fermeture de l'usine et après dépollution du site par l'entreprise KODAK, le site de Sevan a été identifié par CDC Biodiversité dans le cadre du programme Nature 2050. Le projet consiste à définir le potentiel de restauration du site, en intervenant le moins possible, de manière à privilégier une gestion autonome du site d'ici 2050.

Les objectifs du projet

- Intégrer de la nature en ville
- Diversifier le milieu et l'ouvrir au public
 - Conserver des îlots de fraîcheur



Silvia DEVESCOVI, Chef de projets urbains de la ville de Sevan



Matthieu RIVET, Chef de l'agence centrale à CDC Biodiversité

TABLE RONDE – BIODIVERSITE – VEGETALISER, INCLURE LA NATURE DANS LES PROJETS D'AMENAGEMENT

Avenue Charles-de-Gaulle, Neuilly-sur-Seine (92)

Le projet du Grand Paris impacte fortement l'ensemble des déplacements au sein du territoire métropolitain. Le projet mené par la commune de Neuilly-sur-Seine consiste à rénover les contre-allées de l'Avenue Charles de Gaulle sur dix hectares, pour la transformer en avenue urbaine et réinventer les lieux de promenade entre la Porte Maillot et la Défense.

Objectifs principaux Moyens mis en œuvre Impacts positifs attendus

Restriction progressive de l'emprise de la route nationale



Création d'une piste cyclable jusqu'à la Défense.
Réorganiser les voies de circulation.



Sécurisation des allées piétonnes.
Baisse de la pollution de l'air.

Végétalisation de l'Avenue



Plantation de 70 000 plantes vivaces, 25 000 arbustes.



Récupération des eaux de pluie par jeu de ruissellement (recours limité aux forages).



« Pour les habitants, le changement est important. La concertation est un enjeu crucial en tant que maître d'ouvrage »

Frédéric NEVEU – Directeur général délégué des services, Neuilly-sur-Seine

SYNTHÈSE & ÉCLAIRAGE

Philippe CLERGEAU–

Professeur, Muséum national d'histoire naturelle



On confond encore trop souvent végétalisation, et tous les enjeux sociétaux et vitaux qu'elle implique, avec biodiversité. Le terme important est celui de « fonctionnement », grâce auquel on a mis en place les trames vertes et bleues (grands projets nationaux français issus du Grenelle de l'Environnement) et d'autres éléments importants de structuration du territoire et de l'urbanisation. La biodiversité permet de faire un pas supplémentaire vers le

fonctionnement : on a une intégration de la ville dans son fonctionnement global.

Les espaces très contraints de la ville imposent cette dimension multifonctionnelle : comment concilier le besoin de logements, de services et de bureaux tout en végétalisant et en intégrant de la biodiversité pour une gestion autonome des espaces verts ? La multifonctionnalité est un objectif fort d'un nouvel urbanisme en plein virage, qui nécessite exemplarité et courage politique.

Le changement d'échelle est un enjeu fondamental dans les approches méthodiques de cet urbanisme en mutation. Cette échelle est également temporelle : les services que rendent la végétalisation et la biodiversité sont à moyen ou long terme et posent des questions majeures sur l'économie.

« Aujourd'hui, on dit que ça coûte cher : mais ce n'est pas le cas quand on est capable de faire un bilan sur du long terme ».

TABLE RONDE – FAVORISER DES DÉMARCHES D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

L'Écologie industrielle territoriale (EIT) est l'un des 7 piliers de l'économie circulaire. Elle bénéficie aux entreprises et aux collectivités : cette double entrée publique-privée fait de l'EIT un levier majeur de développement de l'économie circulaire sur le territoire, pour accompagner sa transition écologique.

CCI Essonne (91)

Suite à la réponse du Conseil départemental de l'Essonne à l'appel à projets ZGZD (Zéro Gaspillage Zéro Déchet) lancé par l'ADEME, la CCI Essonne pilote une démarche d'EIT sur son territoire, en menant des expérimentations sur plusieurs zones d'activités : Paris Saclay, Grand Paris Sud et Cœur d'Essonne Agglomération. La méthode choisie consiste à s'appuyer sur les associations de chefs d'entreprises présentes sur les sites. Deux catégories de besoins sont ressorties des ateliers de travail :

- **Des besoins simples et immédiats** : optimisation de l'utilisation de navettes-bus, de salles, etc.
- **Des besoins plus compliqués** : gestion collective des déchets, amélioration de l'accessibilité aux zones d'activités pour les employés, etc.



« Les leviers d'implication pour les entreprises ont été l'économie d'échelle (elles se rendent compte qu'elles sont sur une zone d'activités), et le fait de mieux connaître les entreprises à proximité. On ne parle pas d'EIT ou d'économie circulaire, on parle de mutualisation, d'économies d'échelle »

Pierre-Olivier VIAC – Chef de projet Mission transition énergétique, CCI Essonne

Quartier des Deux Rives, Paris (75)

Le projet du Quartier des Deux Rives, co-piloté par la ville de Paris et la RATP, concerne un territoire de 350 hectares entre le 12^{ème} et le 13^{ème} arrondissement de Paris, où sont installées près de 7000 entreprises pour environ 100 000 emplois. Ce projet s'inscrit dans la poursuite des objectifs du plan Economie circulaire adopté en 2017 par la Mairie de Paris.

La démarche



Diagnostic

Connaître les grandes caractéristiques de la zone, mobiliser les acteurs économiques, notamment les petites entreprises.



Ateliers

Faire se rencontrer les acteurs du territoire et échanger sur leurs besoins et difficultés pour identifier des pistes de synergies.



Groupes de travail

Mettre en place les synergies (gestion mutualisée des déchets, réduction des emballages repas...).



Anita RAVLIC, chargée de mission Economie circulaire pour la ville de Paris (à gauche) et **Nathalie JAROSZ**, chargée d'études Environnement-Eau-Economie circulaire à la RATP (à droite)

TABLE RONDE – FAVORISER DES DÉMARCHES D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

La démarche CLES, Strasbourg (67)

Depuis 2013, la démarche CLES, pour « Coopérations Locales et Environnementales en Synergies » est animée par Idée Alsace, portée par l'association d'entreprises GUPS (Groupement des Usagers du Port de Strasbourg) et soutenue par différents partenaires comme la Métropole du Strasbourg, le Port de Strasbourg, l'ADEME et la Région. Intégrées dans la gouvernance mixte (publique-privée) de la démarche, les entreprises sont continuellement concertées et impliquées dans les avancées des projets mis en œuvre.

Chiffres clefs

- 11 synergies en œuvre
- 220.000€ économisés chaque année
- 3.500 tonnes d'équivalents CO² non rejetées
- 195.000 litres d'eau économisés
- 12 emplois créés

Exemples de synergies

- Mutualisation d'une station de lavage écologique
- Valorisation locale des palettes et déchets de bois
- Intégration des flux de papiers et cartons vers une papeterie qui utilise 100% de papiers recyclés

« Outre le point de vue professionnel, la démarche de sensibilisation ouvre l'esprit de façon personnelle, et nous questionne sur nos actions quotidiennes. Cela permet d'ouvrir l'éventail des possibilités en entreprise et dans la vie quotidienne »



Coline TAVERNIER – Chargée de mission EIT, CLES – Port autonome de Strasbourg

SYNTHÈSE & ÉCLAIRAGE

Gregory FAUVEAU –
Coordinateur du Pôle Economie
circulaire et déchets, ADEME



L'EIT s'inscrit dans l'économie circulaire, qui est l'une des clefs de compréhension des défis majeurs qui nous occupent. Ce sont des démarches qui apportent du sens sur les territoires, avec des acteurs qui s'engagent actuellement sur des opérations concrètes et opérationnelles. Trois notions sont essentielles dans les approches de l'EIT :

La question de l'échelle : les territoires qui mettent en place des démarches d'EIT n'ont pas tous la même

échelle (territoire départemental, zone d'activités tertiaires...). Il faut déterminer l'échelle la plus pertinente pour chaque projet.

La question de l'aspect multi-acteurs : le travail sur les interrelations à différentes échelles et sur différents secteurs d'activité permet de trouver des solutions convergentes, de « gagnant-gagnant ». Cela nécessite de trouver des modèles de collaboration (qui émergent mais sont à développer) et d'intégrer les nouveaux modèles économiques.

Il est nécessaire de décloisonner l'EIT du prisme environnemental et d'intégrer toutes les dimensions de ce type de projet : la prévention des déchets au préalable, la stratégie de l'entreprise, les aspects financiers, etc. L'EIT est un agrégateur de ces sujets.

A une époque, on disait « le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas ». Dans le cadre de l'EIT, « la meilleure ressource, c'est celle que l'on ne consomme pas ».



Ateliers collaboratifs

Proposer des solutions métropolitaines pour répondre aux grands enjeux du territoire en matière de BTP et d'écologie industrielle et territoriale

ATELIERS COLLABORATIFS – BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS*

(*)L'intégralité des travaux sera publiée sur la plateforme grandpariscirculaire.org

Contexte et problématique

Les caractéristiques de la Métropole du Grand Paris, à savoir sa densité démographique, ses activités économiques, et la concentration des entreprises qui y sont implantées, font de la Métropole un territoire fortement consommateur de ressources. En outre, les grands projets d'aménagement urbain à venir (le Grand Paris Express, l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris », les Jeux Olympiques, etc.)

vont accélérer cette consommation au niveau des matériaux de construction. Au cours de trois sessions d'atelier, les participants ont traité le sujet de l'économie circulaire dans le secteur du BTP sous l'angle de la planification urbaine, de l'éco-conception et de la déconstruction, ainsi que du réemploi et recyclage des matériaux de chantier.

Des pistes de réflexion

Qu'il s'agisse du fonctionnement du territoire ou de la conception des projets, les constats semblent convergents : la méthode doit répondre à l'enjeu du changement d'échelle pour développer l'économie circulaire. Deux priorités :

Inspirer les décideurs



Intégrer l'art et les artistes



Intégrer les enfants et l'ensemble des citoyens



S'inspirer des initiatives ailleurs en France et à l'étranger

Aider les concepteurs



Emettre un signal politique clair, constant et homogène



Avoir une expertise de maîtrise d'œuvre en économie circulaire (recrutements, cycles de formation...)



Mettre en œuvre des systèmes de bonus-malus



ATELIERS COLLABORATIFS – ECOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE*

(*L'intégralité des travaux sera publiée sur la plateforme grandpariscirculaire.org

Contexte et problématique

Au cours de trois sessions, les participants ont traité la question des synergies interacteurs sur le territoire métropolitain, tout au long du déroulé « traditionnel » d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale :

- La phase de structuration de la démarche (diagnostic, objectifs, gouvernance)
- L'animation, l'évaluation et la pérennisation de la démarche
- La levée des freins aux synergies inter-entreprises

Des pistes de réflexion

Quelques enjeux relevés par les participants...



Structurer la gouvernance du projet



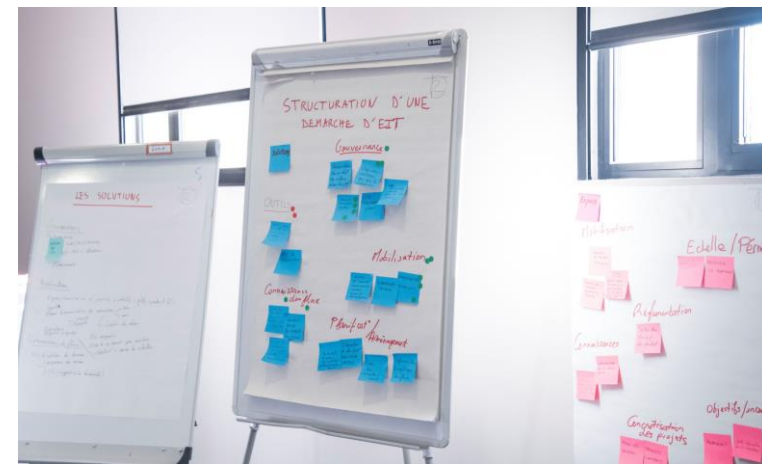
Déterminer l'échelle de projet appropriée



Renforcer l'attractivité du projet pour les entreprises

...et quelques propositions de réponses

- Fort portage politique
- Formaliser la gouvernance multi-acteurs (type SCIC)
- Expérimenter des projets pilotes à petite échelle
- Construire des méthodologies
- Communiquer sur des exemples concrets de réussite
- Créer et renforcer les moyens de coopération



Atelier créatif : le Bright Mirror

Scénarisation collaborative d'imaginaires positifs, pour
façonner tous ensemble le monde que nous voulons

ATELIER CREATIF – LE BRIGHT MIRROR

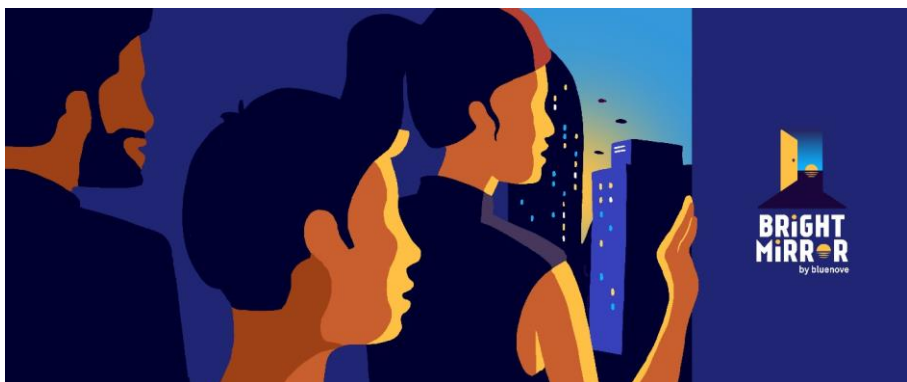
Contexte

Le « Bright Mirror » est un atelier de co-écriture de micronouvelles dans lequel les participants sont invités à imaginer un futur souhaitable et positif. Utilisant les méthodes d'intelligence collective, cet effort de projection permet aux parties prenantes de s'approprier les enjeux et opportunités de l'économie circulaire dans une démarche participative, et d'apporter leurs visions et leurs valeurs pour le futur d'un Grand Paris circulaire. A l'issue de cet atelier créatif, les participants ont inventé et rédigé sept micronouvelles.

Nos vêtements seront-ils faits de matériaux recyclés ?

Nos bâtiments seront-ils tous énergétiquement autonomes ?

Les ressources seront-elles infinies avec un zéro déchet à tous les niveaux ?



Scénario

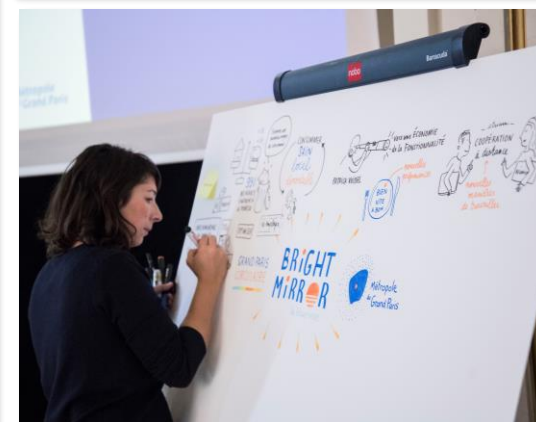
Economie circulaire : En 2050, Je suis Citoyen du Grand Paris Circulaire !

A quoi ressemblera véritablement un Grand Paris Circulaire ?

En 2050, la totalité de notre environnement urbain aura connu de grandes ruptures : alimentation, habitat, éducation, mobilité auront probablement intégré la circularité de l'économie pour préserver les ressources et limiter le gaspillage.

Je m'appelle Théo. Je suis né en 2000. Nous sommes le 4 octobre 2050 et je me promène sur l'ancien boulevard périphérique de Paris. J'y cherche des fleurs sauvages pour agrémenter ma salade de ce midi. Je suis décorateur d'intérieur, et je travaille sur la réhabilitation d'un ancien parking en école, en réutilisant les objets et matériaux disponibles dans le quartier. (...)

Extrait de la nouvelle « Fleur sauvage » par Mia, Nathalie et Amélie





Le Village d'Animations

La vitrine des bonnes pratiques d'économie
circulaire du territoire métropolitain

LE VILLAGE D'ANIMATIONS

Afin de promouvoir les initiatives d'économie circulaire des acteurs de son territoire et de favoriser un lieu d'échanges et de rencontres, la Métropole du Grand Paris a ouvert un Village d'Animations durant toute la durée de l'événement. L'enjeu majeur de cette démarche est d'offrir aux participants une vitrine des bonnes pratiques dans de nombreux secteurs d'activité et à différentes échelles : les solutions existent et chacun a la possibilité de s'impliquer dans la transition du territoire vers une économie circulaire, quel que soit son niveau d'action et d'implication.

L'espace des exposants et les Tremplins

Plusieurs entreprises et associations du territoire métropolitain sont venues exposer leurs activités et projets d'économie circulaire. Dans « l'espace Tremplin », les exposants ont eu l'occasion de traiter une problématique de leur secteur d'activité, dans un moment privilégié de discussions et de débats avec les visiteurs du Village.



Les bornes numériques

Un photomaton connecté - « Adopte une innovation circulaire » - a permis aux participants d'enregistrer sous forme de messages vidéo leurs besoins et leurs solutions en termes de projets d'économie circulaire. L'objectif pour la Métropole du Grand Paris est de croiser l'offre et la demande de solutions afin de favoriser les partenariats et lesancements de nouveaux projets.

Une borne numérique a également permis à chaque participant porteur d'une bonne pratique d'économie circulaire sur le territoire métropolitain de se pré-enregistrer sur la plateforme numérique collaborative grandpariscirculaire.org.



LE VILLAGE D'ANIMATIONS

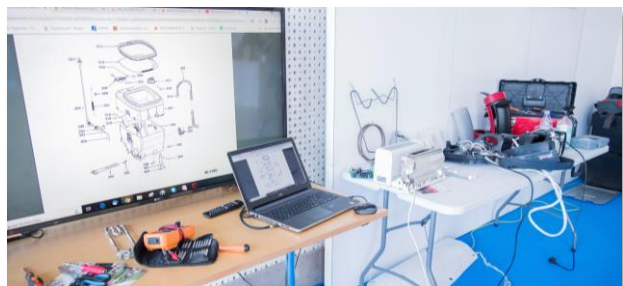
Les ateliers de démonstration : promotion de l'auto-réparation, de l'upcycling et de la transformation

SPAREKA

Les ateliers Repair School



L'entreprise SPAREKA met en place des ateliers d'aide à l'auto-réparation pour les particuliers sur divers appareils électroménagers et de jardinage. Au cours de ces ateliers, les appareils sont entièrement démontés puis remontés, et les techniciens partagent divers conseils de réparation et astuces d'entretiens.



PIKPIK ENVIRONNEMENT

Brico-Récup : Rien ne se jette, tout se transforme !

PikPik Environnement est une association d'éducation à l'environnement et aux principes du développement durable. Elle a notamment utilisé les éléments de signalétique de l'édition 2017 du Grand Paris Circulaire (bâches, kakémonos...) pour sensibiliser à la réutilisation et à l'upcycling dans ses ateliers créatifs.



CYCLE TERRE

Construire avec la Terre du Grand Paris



Cycle terre est un projet d'économie circulaire porté par la ville de Sevan. Il consiste à réutiliser les terres excavées des chantiers du Grand Paris pour en faire, grâce au développement d'une fabrique, des matériaux en terre crue.





Remerciements

Nous remercions l'ensemble des participants d'avoir pris part à la deuxième édition du Grand Paris Circulaire. Nous vous invitons chaleureusement à suivre l'actualité de la Métropole du Grand Paris, qui œuvre pour améliorer le cadre de vie et le bien-être des métropolitains.

Nous remercions chaleureusement nos intervenants pour avoir participé à la réussite de cette deuxième édition du Grand Paris Circulaire. Leurs interventions de qualité ont permis de nourrir de nombreuses réflexions sur les enjeux de l'économie circulaire et les défis d'avenir pour lesquels la Métropole du Grand Paris, et globalement l'ensemble des acteurs publics et privés, va devoir mettre en place des solutions concrètes sur son territoire.



Nous remercions l'ensemble des membres du Village d'Animations d'avoir exposé et présenté leurs activités durant les deux jours, offrant aux visiteurs une véritable vitrine des bonnes pratiques du territoire. Cette démarche de partage de connaissances et de retours d'expériences contribue activement à la diffusion des principes et pratiques de l'économie circulaire.

Pour faire face aux nombreux enjeux environnementaux, sociaux et économiques de demain, ces bonnes pratiques sont aujourd'hui des modèles d'inspiration qui permettront de faire émerger les projets innovants et les nouvelles solutions circulaires de demain.



La Drècherie





Grand Paris Circulaire pour une Métropole résiliente

La Métropole du Grand Paris a vu le jour le 1^{er} janvier 2016. Elle a été créée par la loi MAPTAM, et renforcée par la loi NOTRe.

C'est une intercommunalité qui œuvre pour améliorer la vie de ses habitants. Elle est la solution au rééquilibrage du territoire en mettant la solidarité au cœur de ses priorités. En tant que premier pôle d'emplois et premier parc de bureaux d'Europe, la Métropole du Grand Paris est un vecteur majeur de la croissance nationale.

La compétition mondiale se joue aujourd'hui entre les métropoles. Ces zones denses urbaines et connectées comportent des spécificités au niveau du logement, du transport, de l'environnement et de la répartition de l'activité économique. L'ensemble de ces enjeux et de ces défis font de la Métropole du Grand Paris une réponse évidente.

La Métropole en chiffres

- Une zone dense urbaine de 814 km² et plus de **7 millions d'habitants**
- **131 communes** et 12 territoires
- 1^{er} pôle d'emploi d'Europe avec **4 millions d'emplois**
- **25% du PIB de France** métropolitaine et 75% du PIB régional
- **8598 hab/m²**, soit 9 fois la densité de la région Ile-de-France



Retrouvez plus d'informations sur le site
de la Métropole du Grand Paris :
<http://www.metropolegrandparis.fr/>